

# Nova Invest

## Fiche Produit

Cette fiche est un document commercial. Elle contient également des informations précontractuelles importantes relatives au produit Nova Invest et doit être parcourue en même temps que le document d'informations clés et les conditions générales du produit. La fiche produit résume les caractéristiques du produit d'application au 01.01.2018. Elle ne contient aucun conseil d'investissement.

## Investissez avec un taux garanti à long terme !



Nova Invest est une opération de capitalisation (branche 26) avec un taux d'intérêt garanti par l'entreprise d'assurances, éventuellement augmenté de ristournes attribuées au contrat\*.

\* Par ristourne, il faut comprendre le partage des bénéfices éventuels entre les membres d'une entreprise d'assurances vie constituée sous la forme d'une mutuelle. Les règles relatives à l'octroi de ristournes sont définies aux articles 8, 34 et 35 des statuts de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet [www.federale.be](http://www.federale.be).

## Nova Invest en 4 points :



Cette **opération de capitalisation\*\*** s'adresse aux personnes physiques ou morales qui souhaitent investir à long terme dans un produit sûr.



Le taux d'intérêt en vigueur au moment de la réception du versement est **garanti jusqu'au terme du contrat** sur le versement effectué.



Ce taux d'intérêt **peut** être majoré d'une **ristourne variable\*\*\***.



Le versement **n'est pas soumis à la taxe d'assurance**. En cas de retrait anticipé ou au moment de la liquidation au terme du contrat, **un précompte mobilier** est retenu sur le rendement réel. Un produit de la branche 26 ne doit pas être déduit de la base de calcul pour la **déduction des intérêts notionnels**.

\*\* Une opération de capitalisation diffère d'une assurance-vie par l'absence de risque assuré, d'assuré et de bénéficiaire. Vous souscrivez le contrat en qualité de contractant et la réserve constituée vous est versée au terme du contrat ou au moment où vous en faites la demande.

\*\*\* L'octroi d'une ristourne n'est pas garanti dans le futur et les ristournes peuvent fluctuer dans le temps.

## Indicateur de risque

**1** 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans minimum (période de détention recommandée).



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Cet indicateur de risque indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes pour les investisseurs en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. **Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7**, qui est la classe de risque la plus faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux prestations futures se situent à un niveau très bas et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés sur notre site internet [www.federale.be](http://www.federale.be) sous la rubrique " Particuliers/Votre argent/Placer à moyen et à long terme/Nova Invest ".

Fédérale Assurance - Rue de l'Etuve 12 - 1000 Bruxelles - Belgique  
Internet: [www.federale.be](http://www.federale.be) - N° vert 0800/14 200

Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, est une entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0346 pour pratiquer les branches 2, 21, 22, 23 et 26 en Belgique.  
Compte financier BIC : BBRUBEBB IBAN : BE64 31 00 7685 9452 - RPM Bruxelles TVA BE 0408.183.324

# En savoir plus ?

## Caractéristiques du produit

### Type et objectif

Opération de capitalisation (branche 26).

Concernant les objectifs, reportez-vous au document d'informations clés et aux conditions générales de ce produit.

### Durée

10 ans

### Garanties

Le contrat garantit le versement de la réserve constituée au contractant au terme du contrat ou au moment où celui-ci en fait la demande.

### Versement

**Premier versement** : au libre choix avec un minimum de € 2.500.

**Versements complémentaires** : minimum € 2.500.

**Total des versements** : maximum € 500.000.

## Rendement

### Taux d'intérêt garanti au cours de chaque période

Le taux d'intérêt en vigueur au moment de la réception du versement est garanti jusqu'au terme du contrat sur le versement net effectué, soit le versement après déduction des frais d'entrée. Le **taux d'intérêt** s'élève à **0,50%**. Toute modification du taux d'intérêt en cours d'année n'est applicable qu'aux versements reçus postérieurement à la date de modification. Les versements portent intérêt le lendemain de leur réception sur le compte financier.

### Ristournes

Le contrat Nova Invest peut bénéficier de ristournes. Les ristournes évoluent avec le temps en fonction des résultats et des perspectives d'avenir de l'entreprise d'assurances, de sa solvabilité, de la conjoncture éco-nomique et de la situation des marchés financiers par rapport aux engagements de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, faisant partie du Groupe Fédérale Assurance.

Taux d'intérêt garanti	Rendements bruts du passé*						
	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
0,50%	1,60%	1,60%	-	-	-	-	-
0,75%	1,60%	1,60%	1,70%	-	-	-	-
1,00%	1,60%	1,60%	1,70%	2,30%	-	-	-
1,25%	1,60%	1,60%	1,70%	2,30%	2,50%	-	-
1,75%	1,75%	1,75%	1,75%	2,30%	2,50%	3,00%	-
2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,30%	2,50%	3,00%	3,00%
2,25%	2,25%	2,25%	2,25%	2,30%	2,50%	3,00%	3,00%
2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%
2,75%	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%	3,00%	3,00%

\* Le rendement est constitué du taux d'intérêt garanti et des ristournes. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais et des taxes. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

Rendements 2018 onder voorbehoud van goedkeuring door de Algemene Vergadering van 21 mei 2019.

## Risques

### Risque de taux d'intérêt

Chaque versement est capitalisé au taux d'intérêt garanti d'application à la date de réception du versement jusqu'au terme du contrat. Fédérale Assurance peut modifier le taux d'intérêt garanti. Cette modification ne porte pas préjudice aux versements déjà effectués. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez les conditions générales.

Fédérale Assurance - Rue de l'Etuve 12 - 1000 Bruxelles - Belgique  
Internet: [www.federale.be](http://www.federale.be) - N° vert 0800/14 200

Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, est une entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0346 pour pratiquer les branches 2, 21, 22, 23 et 26 en Belgique.  
Compte financier BIC : BBRUBEBB IBAN : BE64 31 00 7685 9452 - RPM Bruxelles TVA BE 0408.183.324

## Risque de liquidité

Nova Invest est destiné aux personnes physiques ou morales souhaitant investir à moyen ou à long terme. Si vous souhaitez prélever anticipativement une partie de votre réserve, des frais de sortie peuvent être comptabilisés. Pour plus d'informations à ce sujet, reportez-vous au titre " frais " ci-dessous.

## Risque de solvabilité

Le risque de placement est porté par l'assureur. Cela signifie qu'en cas de défaut de ce dernier, vous pourriez ne pas récupérer totalement les montants investis.

## Frais

Frais d'entrée (sur prime, taxe d'assurance exclue)		Frais de gestion	Frais de rachat
€0- €24.999,99	1,00%	Néant	3% maximum en fonction du moment du rachat*.
€25.000 - € 99.999,99	0,50%		Une indemnité financière peut être due.
≥ € 100.000	0,25%		

Les frais de rachat sont compris entre 1% et 3% (1% pendant la dernière année du contrat, 2% pendant l'avant-dernière année du contrat ou 3% lors des années précédentes). Pour une information détaillée au sujet des frais, vous pouvez consulter les conditions générales de ce produit ainsi que les sections " Que va me coûter cet investissement ? " et " Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? " dans le document d'informations clés.

## Fiscalité

- \* **Pas de taxe d'assurance**
- \* **Pas d'avantage fiscal** sur le versement
- \* En cas de rachat anticipé ou en cas de liquidation au terme, un **précompte mobilier** est retenu sur le rendement réel (intérêts et ristourne éventuelle).
- \* **Déduction des intérêts notionnels** : les fonds propres placés en Nova Invest sont également pris en compte pour la déduction des intérêts notionnels.

Le traitement fiscal est fonction de la situation personnelle du client et peut être sujet à modifications dans le futur.

## Informations complémentaires

- Une **analyse complète** de cette fiche produit, du document d'informations clés et des conditions générales doit précéder toute décision de souscription du Nova Invest. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site internet [www.federale.be](http://www.federale.be) sous la rubrique " Particuliers/Votre argent/Placer à moyen et à long terme/Nova Invest " ou en version papier sur demande.  
Pour toute demande de **calcul de prime** ou de **simulation**, consultez notre site internet [www.federale.be](http://www.federale.be), sous la rubrique " Particuliers/Votre argent/Calculez votre prime " ou contactez votre gérant de bureau ou votre conseiller.
- La fiche produit et le produit sont soumis à la législation belge.
- Toute plainte peut être adressée à Fédérale Assurance, Service Gestion des plaintes, rue de l'Etuve 12, 1000 Bruxelles (tél. : 02 509 01 89 - fax : 02 509 06 03 - [gestion.plaintes@federale.be](mailto:gestion.plaintes@federale.be)). En cas de réponse non satisfaisante, la plainte peut être adressée à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as), fax : 02 547 59 75.
- Vous trouverez plus d'informations au sujet de la solvabilité et de la situation financière de Fédérale Assurance en consultant le rapport repris sur notre site internet [www.federale.be](http://www.federale.be) sous la rubrique " Qui sommes-nous ?/ Solvency and Financial Condition Report (SFCR) ".